

La démocratie belge à la dérive

Laurent D'Altoe ■ Juin 2018

Le secrétaire d'Etat N-VA à l'Asile et la Migration n'en finit pas de passer la ligne rouge en matière d'immigration. A tel point que ses dernières déclarations finissent par mettre à mal un gouvernement Michel 1^{er} prêt, à l'image de son Premier ministre, à avaler toutes les couleuvres nationalistes que lui présente le parti de Bart De Wever.

Mais où s'arrêtera-t-il ? C'est la question que l'on peut déceimment se poser quand on entend les dernières sorties du secrétaire d'Etat : « *L'hypocrisie est la vaseline de la rue de la Loi, je pense qu'il en est de même au rond-point Schuman. Cela se confirme encore aujourd'hui.* » Une phrase assassine qui vise à la fois le gouvernement (la rue de la Loi) et l'Union européenne (le rond-point Schuman). Un langage pour le moins inhabituel dans la bouche d'un homme politique...

Cette joyeuse réflexion poétique faisait suite à une nouvelle polémique lancée par le secrétaire d'Etat, décidément intarissable en matière de propos choquants et polémiques. Le 5 juin 2018, il s'exprimait sur l'absence de politique migratoire commune au sein de l'Union : « *Il faut pouvoir renvoyer les bateaux, trouver une manière de contourner l'article 3 de la Convention européenne des Droits de l'Homme, et la jurisprudence doit s'y adapter. Je crois qu'il y a des gens en Europe qui ne se rendent pas compte de ce qu'il se passe.* ». Contourner l'article 3 de la Convention européenne des Droits de l'Homme... Rien que ça. On imagine bien que ce brûlot n'est pas passé inaperçu. Suite aux virulentes réactions de l'opposition, le cabinet Francken a ensuite quelque peu nuancé ses mâles propos : « *L'agence Belga explique avoir reçu un communiqué du cabinet de Theo Francken dans lequel l'intéressé précise ses propos. Le secrétaire d'Etat "n'a pas voulu dire que l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme devait être contourné, mais bien l'interprétation large qu'en a donné la Cour européenne des droits de l'homme* ». ¹ Un bel exemple de langue de bois car restreindre l'interprétation d'un texte légal revient, dans les faits, à s'asseoir sur son contenu.

Charles Michel, comme d'habitude, couvrira son turbulent collègue en parlant « *d'indignation sélective de la part de l'opposition* ».

Remarquons cependant que ce n'est pas la première fois que la N-VA s'en prend aux législations internationales relatives à l'accueil des migrants. En 2015, lors de la rentrée académique de l'Université de Gand, son leader déclarait : « *La Convention garantit un même accès à la sécurité sociale que celui qui vaut pour les propres ressortissants" du pays d'accueil, a-t-il expliqué. "Mais la sécurité sociale de 1951 n'est pas comparable à l'actuelle. Certains pays ont développé un système de sécurité sociale très généreux et ouvert, et la Convention offre aujourd'hui une porte d'entrée aux réfugiés qui viennent l'intégrer.* » ²

La tactique est double : d'une part, critiquer les textes internationaux régissant les migrations et, d'autre part, pratiquer en Belgique un « *bashing* » permanent sur la dangerosité supposée de ces arrivées pour notre société.

Pourrissement

On se rappellera utilement qu'après les attentats en France (2015) et en Belgique (2016), les représentants du parti nationaliste n'avaient pas hésité à pratiquer assidûment l'art discret de l'amalgame. Morceaux choisis : « *Il y a trois éléments sur lesquels nous pouvons agir, et qui me préoccupent. Un, n'y a-t-il pas trop de gens ? Deux, est-ce que cela ne coûte pas trop ? Trois, n'est-*

¹ Voir l'article sur le site https://www.rtb.be/info/belgique/detail_crise-des-migrants-la-derniere-polemique-de-theo-francken-resumee-en-5-actes?id=9937565

² « Demandes d'asile, Bart de Wever veut adapter la Convention de Genève », dépêche Belga, in La Libre Belgique, 22/09/2015.

ce pas un problème pour la sécurité, n'y a-t-il pas, parmi les réfugiés, des combattants de l'État islamique, des terroristes ? Ce sont mes trois préoccupations principales. »³(Theo Francken).

« Une partie significative de la communauté musulmane a dansé à l'occasion des attentats »⁴ (Jan Jambon).

Aucune preuve de tout cela bien entendu mais le ver est dans le fruit et les amalgames présentés laissent des traces durables dans les mentalités. La bonne vieille tactique du pompier-pyromane : inventer de toute pièce une menace et ensuite jouer les sauveurs.

L'autre technique abondamment utilisée par les nationalistes consiste aussi à grappiller de manière discrète les droits des réfugiés reconnus. Par exemple, la loi qui a transformé le droit de séjour illimité du réfugié en un séjour de cinq ans, renouvelable pour une période illimitée.

Tout cela est, malheureusement, connu de longue date⁵ mais ce qui a évolué, c'est qu'à présent, la N-VA institue une véritable concurrence entre précarisés en insinuant que les réfugiés mettent en danger la sécurité sociale : *« Ce ne sont pas les réfugiés qui sont responsables des pensions plus basses, de la hausse des factures et des prix des médicaments, mais bien la N-VA. »*, rappelait récemment la présidente de Groen.⁶

Avenir sombre

Force est donc de constater que ces idées gagnent de plus en plus de terrain au sein de l'Union européenne. Preuve en est la récente accession de l'extrême droite en Autriche et en Italie sur le thème désormais porteur de la « lutte » contre l'immigration. Et ce, malgré une évidence : *« Peu importe que le nombre des traversées soit trois fois moins important en 2018 qu'il ne l'était en 2017. Peu importe, surtout, que 785 d'entre eux se soient déjà noyés en Méditerranée cette année. Et peu importe que 40 000 migrants, au bas mot, aient déjà perdu la vie en tentant d'atteindre l'Europe depuis 1990. »⁷*

De fait, toutes les limites sont franchies. Quelle société peut admettre les paroles d'un Bart De Wever, après la mort brutale de la petite Mawda, qui déclare sans ciller que : *« Même si la mort d'un enfant peut être tragique, il faut oser mettre ici la responsabilité des parents »*, explique De Wever. *« Simplement parler de ces personnes en tant que victimes ne me semble pas juste. »⁸ ?*

De tels propos, il y a encore quelques années, auraient provoqué un séisme politique. Aujourd'hui, à peine quelques remous bien-pensants. C'est donc bien la société européenne et belge en particulier qui semble de plus en plus perméable aux idées rappelant les pires moments de l'émergence du fascisme.

³ « Francken s'interroge : « N'y a-t-il pas, parmi les réfugiés, des terroristes ? », in Le Soir, 19/09/2015.,

⁴ « Selon Jan Jambon, beaucoup de musulmans ont dansé après les attentats », in La Libre Belgique, 17/04/2016.

⁵ Voir à ce sujet, la note CEPAG suivante : http://www.cepag.be/sites/default/files/publications/note_34_-_nov._2015_-_n-va_et_refugies.pdf

⁶ « De Wever crée une concurrence entre les réfugiés et les malades, les pauvres et les retraités », in Le Vif, 24/01/2018.

⁷ « La guerre aux migrants donne à entendre le bruit des bottes », Carte blanche, in Le Vif, 07/06/2018.

(<http://www.levif.be/actualite/belgique/la-guerre-aux-migrants-donne-a-entendre-le-bruit-des-bottes/article-opinion-850183.html>)

⁸ In Le Soir, 24/05/2018 (<http://www.lesoir.be/158665/article/2018-05-24/deces-de-mawda-la-responsabilite-des-parents-est-engagee-selon-bart-de-wever>)

Car oui, il faut dorénavant ne plus avoir peur des mots : la Belgique dérive vers les terres incertaines de l'autoritarisme d'Etat. La N-VA, toujours elle, par la voix de son président, déclarait encore récemment qu'il existait un « *gouvernement des juges* », suite à une décision de justice défavorable à la politique anti-migratoire de Théo Franken. Une manière directe de s'attaquer à un des piliers de notre démocratie politique : la séparation des pouvoirs et l'indépendance des Cours et Tribunaux.

Autre signe inquiétant, les menaces à peine voilées du même secrétaire d'Etat à l'encontre des recteurs d'universités de notre pays qui avaient eu le courage de demander la régularisation de la famille de Mawda. A la façon d'un Trump, il avait tweeté : « *Si les recteurs veulent jouer à un petit jeu politique sur les dossiers de migration, ils seront confrontés à un retour de boomerang. Tant sur le fond que publiquement* ».

Résumons donc :

- attaques contre les personnes accueillant des migrants,
- attaques contre l'indépendance de la Justice,
- menaces contre le Corps académique,
- politique anti-migration ultra-agressive.

Tout cela ne vous rappelle rien ?

Mais il ne faudrait pas se méprendre : même si la N-VA rêve d'un régime autoritaire (flamand), elle compte bien utiliser également tous les leviers de l'ultralibéralisme pour parvenir à ses fins. Une illustration récente : l'opposition de ce parti aux prépensions à 56 ans proposées dans le cadre du conflit chez Carrefour.

Paul Magnette, bourgmestre socialiste de Charleroi et ancien ministre-président wallon, a déclaré il y a peu: « *Aujourd'hui, quand on additionne tous les écarts de Theo Francken, qu'est-ce qui le distingue du Vlaams Belang? C'est presque impossible à dire. Et il est clairement soutenu par son parti* ».

Une belle lucidité que l'on aimerait voir partagée par les partis actuellement en coalition avec cette formation...